

## **APPEL À PARTICIPATION À LA 6<sup>e</sup> ÉDITION DU SPEED-DATING DU CRÉATIVLAB AMPIRIC**

**Le CréativLab du pôle Pilote Ampiric organise un speed-dating pour vous permettre de :**

- **PRESENTER vos dispositifs pédagogiques innovants ;**
- **ECHANGER avec la communauté Ampiric**
- **TROUVER vos futurs partenaires !**

### **À qui s'adresse ce speed-dating ?**

- Vous êtes responsables d'entreprise, chercheurs, enseignants, ou formateurs
- Vous travaillez seul ou en équipe
- Vous voulez présenter un dispositif pédagogique innovant à la communauté du pôle pilote Ampiric
- Vous avez développé une ressource pédagogique destinée à améliorer les apprentissages fondamentaux
- Vous recherchez un partenaire académique ou une structure socio-économique pour coconstruire et/ou expérimenter votre ressource pédagogique
- Vous désirez candidater au CréativLab Ampiric pour bénéficier d'un accompagnement tout au long de votre projet

**... Alors, ne tardez pas,  
déposez votre dossier avant le 28 février 2025  
pour prendre part à cette aventure exceptionnelle.**

## LE CREATIVLAB AMPIRIC, C'EST QUOI ?

Le CréativLab s'inscrit dans l'action 4 du pôle pilote **AMPIRIC**, lauréat en 2020, de l'appel à projets « Pôles pilotes de formation des enseignants et de recherche pour l'éducation », intégré au programme d'investissement France 2030 sous l'égide du SGPI, financé par la Caisse des Dépôts et Consignations pour une durée de 10 ans (2020-2030).

Le CréativLab est un espace de coopération et de recherche-action dédié aux pédagogues, chercheurs et entreprises. Coordonné par l'ANRT, il bénéficie du soutien et de l'accompagnement de tous les partenaires d'AMPIRIC.

## LES MISSIONS DU CREATIVLAB ?

- Coproduire, expérimenter et labelliser des ressources pédagogiques permettant d'améliorer les apprentissages fondamentaux à destination des enseignants et formateurs
- Faire émerger une intelligence collective publique-privée et contribuer aux communautés de pratiques développées dans le cadre d'Ampiric.

## POUR QUI ?

Cet appel à participation est ouvert aux responsables de structures socio-économiques, chercheurs, enseignants, formateurs, étudiants.

## Pourquoi participer au speed-dating du CréativLab ?

Le speed-dating du CréativLab sera organisé **le lundi 24 mars à l'Inspé Aix-Marseille, site de St Jérôme à Marseille**. Il offrira la possibilité aux candidats de :

- **présenter un projet à l'ensemble de la communauté Ampiric** (chercheurs, INSPÉ, CARDIE, Canopé, responsables de structures socio-économiques, enseignants, formateurs, éducateurs...);
- **Et/ou rencontrer et convaincre des partenaires potentiels** de rejoindre le projet présenté
- **Et/ou coconstruire une recherche partenariale pour développer le projet**, candidater au CréativLab pour bénéficier d'un accompagnement tout au long du développement du projet

**Le speed-dating n'est en aucun cas une évaluation ou une sélection.**

**Cette étape est exclusivement un moment d'échange.**

## ET SI APRES LE SPEED-DATING VOUS SOUHAITEZ POURSUIVRE L'AVENTURE ?

- **Pour qui ?**
  - Les porteurs des projets susceptibles d'améliorer les savoirs fondamentaux des élèves (lecture, écriture, compétences mathématiques, raisonnement, respect d'autrui), notamment de ceux qui sont en difficulté, et de faire évoluer la formation initiale et continue des enseignants.
- **Pourquoi ?**
  - Candidater au CréativLab pour bénéficier de son accompagnement dans le cadre d'une recherche partenariale afin de développer un projet.
- **Quelles conditions ?**
  - Disposer d'au moins un partenaire académique d'Aix-Marseille Université et d'une structure socio-économique.
  - La durée maximum d'un projet ne doit pas dépasser 36 mois.

## CALENDRIER

Cet appel à manifestation d'intérêt est ouvert du **6 janvier au 28 février 2025 (à minuit)**.

- **6 janvier 2025** : ouverture de la plateforme de dépôt des dossiers pour participer au speed-dating.
- **28 février 2025** : fermeture de la plateforme à minuit.
- **24 mars 2025** : speed-dating à l'Inspé Aix-Marseille, Site de St Jérôme à Marseille.

À l'issue du speed-dating, les candidats qui le souhaitent, disposeront de deux mois pour coconstruire un projet de recherche partenariale autour de l'initiative initiée suite au speed-dating.

- **du 25 mars au 27 mai 2025** : dépôt du projet de recherche partenariale sur une plateforme dédiée pour candidater au CréativLab.
- **2 juin 2025** : Les projets déposés sont transmis à des chercheurs-référents (deux par projet) désignés au sein du Conseil Scientifique Interne (CSI) d'Ampiric. Ils sont chargés d'expertiser les dossiers et de donner un avis favorable ou défavorable aux projets.
- **3 juillet 2025** : Les candidats ayant reçu deux avis favorables sont convoqués à présenter oralement leur projet devant un comité de sélection qui désignera les projets lauréats.

Le comité de sélection peut également, s'il le juge nécessaire, sélectionner des projets « à incubation ». Dans ce cas, le CréativLab offrira la possibilité aux porteurs de faire mûrir, pendant un an, les projets jugés prometteurs, en mettant à leur disposition son réseau et ses moyens.

- **15 juillet 2025** : annonce des résultats aux candidats.
- **1<sup>er</sup> septembre 2025** : lancement des projets lauréats.

## **POURQUOI CANDIDATER AU CREATIVLAB AMPIRIC ?**

Les porteurs des projets lauréats du CréativLab Ampiric auront la possibilité de :

- nouer des partenariats avec les acteurs de l'éducation, de la recherche et du monde de l'entreprise
- être accompagnés tout au long du développement d'une ressource pédagogique innovante
- avoir accès à des ressources et partager les connaissances dans un réseau
- bénéficier d'un financement : Les projets lauréats bénéficieront d'un financement de fonctionnement pouvant aller jusqu'à 15 000 € pour l'ensemble du projet (selon le budget et les dépenses éligibles)

## **DOCUMENTS JOINTS A CET APPEL**

Le protocole de fonctionnement du CréativLab

**Contact** | [creativlab@anrt.asso.fr](mailto:creativlab@anrt.asso.fr)